

Le but essentiel de la troisième option serait de rendre l'économie canadienne plus résistante aux chocs de l'extérieur. Une telle orientation exige la constitution d'une économie beaucoup plus équilibrée et plus efficace. L'option comporte comme élément essentiel de notre démarche l'encouragement soutenu de la spécialisation et de la rationalisation. Elle débouche sur l'essor d'industries et de services appartenant à des Canadiens. Cette orientation s'écarte de la situation où, en abordant les questions bilatérales une à une pour n'en retenir que les répercussions immédiates, nous nous retrouverions assimilés faute d'initiative. La troisième option aborde ouvertement l'avenir de nos relations avec les États-Unis et semble offrir la seule possibilité qui permette au Canada de vivre en harmonie avec les États-Unis tout en demeurant distinct d'eux.

Le Gouvernement a soigneusement étudié ces options et le prix éventuel de chacune, et il est arrivé à la conclusion que la troisième option constitue le meilleur choix que puissent faire les Canadiens et celui qui traduit de plus en plus l'attitude générale du pays.

Cette option reflète, en effet, l'inquiétude que suscite chez nous la force d'attraction continentale. Elle n'est cependant pas antiaméricaine. Les politiques arrêtées dans le cadre général de cette option visent à répondre aux aspirations des Canadiens et à donner plus de maturité et de confiance au Canada pour ainsi réduire les sujets d'irritation et de frustration qui trouvent parfois leur expression dans l'antiaméricanisme. Dans son rapport annuel, le *State Department* a fait voir qu'il accueillait avec sympathie, moyennant certaines réserves toutefois, le document canadien.

Dans la mesure où cette politique vise à rendre l'économie canadienne plus résistante et plus adulte, elle est susceptible de devenir un facteur d'équilibre plus efficace dans le contexte continental. L'autre possibilité, c'est, comme je l'ai souligné, une plus grande intégration, qui aurait pour effet de renforcer les forces protectionnistes de l'étranger, avec les dangers qui s'ensuivraient pour la stabilité à la fois économique et politique du monde. A longue échéance, la troisième option sert les intérêts de nos deux pays.

J'ai exposé, fort brièvement, les grandes lignes d'une orientation politique des plus importantes comportant de nombreuses questions et données complexes. Comme il se peut qu'on n'en saisisse pas encore tout à fait la portée et les principes sous-jacents, c'est là un domaine que les députés pourraient approfondir.

Le complément logique de la troisième option est d'accorder une attention grandissante à l'évolution des liens qui nous unissent déjà à d'autres grandes régions du monde. La Communauté européenne élargie constitue évidemment un pôle d'influence de première importance. Nos contacts quotidiens avec la Communauté se sont trouvés renforcés par la nomination à Bruxelles d'un ambassadeur autonome responsable de nos relations avec les Communautés européennes. L'année dernière, la Commission et les Gouvernements des États membres ont eu des échanges permanents au palier le plus élevé. Une mission de hauts fonctionnaires a visité les grandes capitales européennes en juin